

Comité de Sauvegarde du Vieux Grenoble

Nouvelles du Vieux Grenoble

Bulletin de liaison n° 62 - décembre 1997

La revalorisation du bâti ancien

De l'ignorance à la reconnaissance du patrimoine

Une cinquantaine de personnes, dont Monsieur de Battisti, Adjoint à l'Urbanisme, et Monsieur Wittmann, Directeur du Patrimoine à la Ville de Grenoble, ont suivi la visite du 15 novembre,

Elle nous a fait parcourir, en quelques centaines de mètres, plusieurs décennies. De la Mutualité à Brocherie-Chenoise, par Très Cloître, se lisent en effet dans le paysage urbain les politiques de revalorisation du bâti dégradé qui se sont succédé durant plus d'une trentaine d'années.

Les interventions des municipalités grenobloises passent de la rénovation lourde à la réhabilitation douce et à la restauration respectueuse, de la méconnaissance à la valorisation de la qualité patrimoniale du bâti ancien.

LE QUARTIER DE LA MUTUALITE

Le contexte national, au début des années 1960, est marqué par un mouvement hygiéniste comportant une modernisation de l'habitat ancien et une éradication de l'insalubrité par des opérations de destruction-reconstruction ultérieurement qualifiées de "rénovation bulldozer" ou "démolition-déportation".

A Grenoble, la Municipalité gaulliste du Docteur **Michalon** engage un vaste pro-

gramme de rénovation concernant les quartiers Mutualité, République, Saint-Laurent et Très Cloître.

La Mutualité, organisée comme un faubourg, abritait quelque 1700 habitants, des commerçants, des artisans, dans de petites constructions de deux à trois étages disposées le long de la rue du même nom. En 1961, la Municipalité approuve la réalisation d'un programme de rénovation.



CLICHÉ JACQUELINE CHARRE-DENIAU LA
MUTUALITÉ: IMMEUBLE COURBE SUR
DALLE-JARDIN,

En 1965, la Municipalité socialiste Dubedout demande une baisse de la densité d'habitat et l'augmentation des espaces verts. Le programme passe de 1000 à 600 logements. Le projet des architectes Benoit et Sicard est adopté. Rompant avec l'environnement, modifiant la structure viaire, il comporte de grands volumes bâtis, un vaste parking sous une dalle-jardin, et de larges espaces dégagés.

Même si, à la fin de l'opération, une partie des habitants à faible revenu a pu se reloger dans le quartier, le profil d'ensemble est plutôt marqué par les cadres moyens et supérieurs. Le quartier reste fermé sur cet ensemble moderne, dont le cœur surélevé, accessible par des passerelles, est isolé. Morceau de ville dans la ville, l'opération et son architecture traduisent l'urbanisme de rénovation des années 1960.

QUARTIER

TRES CLOITRE

Premier faubourg de Grenoble, il abritait des activités de commerce, d'artisanat (tanneurs, peigneurs de chanvre, ...), et fut réuni au reste de la ville par l'enceinte Lesdiguières.

Comme d'autres quartiers anciens, il eut, lors de l'expansion économique et urbaine des XIX^{ème}, et XX^{ème} siècles, un rôle d'accueil, de lieu de transit et de marché de main d'œuvre pour les populations issues de l'exode rural ou immigrées, italienne et maghrébine.

Cette dernière investit et marque le quartier par ses us et coutumes.

La suppression des aides de l'Etat pour les constructions nouvelles dans le seul cadre d'opérations bulldozer (1968), esquisse une réorientation vers la réhabilitation.

En 1971, des enquêtes donnent un tableau très sombre de l'état des bâtiments et du niveau d'équipement des appartements, dont les trois quarts n'ont aucun confort, un sur trois a un WC. et un sur sept une salle de bains.



La revalorisation du bâti

La Municipalité Dubedout (1965-1983), refusant rénovation brutale et transferts de population, souhaitant préserver diversité sociale et mélange des fonctions, saisit l'opportunité de la loi Vivien (1970), qui donne moyens juridiques et financiers pour détruire l'habitat insalubre et dont Grenoble essaie de faire un moyen de revaloriser le bâti ancien dégradé.



CLICHÉ JACQUELINE CHARRE-DENIAU TRÈS CLOÎTRE: VOLUMES À L'IDENTIQUE, Placette, ARCADES.

Très Cloître, laboratoire où s'élabore la politique nationale de revalorisation du bâti en centre-ville, passe de la rénovation-destruction à la conservation-réhabilitation et enregistre toutes les étapes

Les actions, fondées au début sur l'aération du tissu urbain, trop dense, la conservation du tracé des rues et la reproduction des volumes bâtis, consistent en résorption de l'insalubrité par démolitions ou travaux, arrêt du processus de dégradation par confortement du bâti, et amélioration de l'habitabilité par introduction d'éléments de confort minimal. Les moyens utilisés par les architectes pour rompre avec la barre d'immeubles et donner à ces bâtiments sociaux construits ex-nihilo une identité, sont les décrochements de façades, le fractionnement des volumes, les variations de hauteur, les toits à double pente, la création de passages, la construction d'arcades. On respecte le "tissu" urbain ancien.

Ces actions s'accompagnent de divers travaux (voirie, éclairage public, places, placettes), de la création d'équipements collectifs (centre social, crèche).

Elles sont marquées par le maintien du nombre des habitants, des catégories et de la vie sociales (priorité de relogement aux résidents), le maintien des commerces de proximité, de l'artisanat, et la conservation du caractère du quartier, pôle de centre lité maghrébine (commerces spécialisés).

Pour maintenir la population sur place, l'opération est fractionnée, avec démolition et reconstruction îlot par îlot, et comporte l'édification d'immeubles le long de la rue de l'Alma, sur un terrain de la Ville, pour engager l'opération "logement-tiroir".

L'intervention est en cours en 1983 (trois tranches achevées), lors du basculement politique. La Municipalité Carignon bénéficie de l'évolution des procédures nationales et s'inscrit dans une tout autre logique. La volonté est de favoriser l'accession à la propriété et l'initiative privée. La Municipalité cède l'ensemble au Crédit Immobilier et à la Société Dauphinoise pour l'Habitat. Le principe du relogement sur place et de la conservation d'une population diversifiée disparaît. Le mode de traitement du bâti change, la restauration succède à la réhabilitation, pour répondre à la demande de patrimoine.

Malgré la revalorisation des alentours (place Notre-Dame, groupe épiscopal, ligne de tramway, ...), l'opération eut un succès mitigé. Les promoteurs estiment n'avoir subi aucune perte et fait aucun bénéfice. C'est pour cela que les premiers numéros impairs de la rue Servan sont longtemps restés à l'abandon. La Municipalité Destot vient de les vendre à des promoteurs. Nous avons vu les travaux de piquage des façades.

L'ÎLOT BROCHERIE-CHENOISE

AU cours des années 1970, un peu partout en France, l'engouement pour le patrimoine, sous l'effet de changements sociétaux et de l'action des associations, se développe. A Grenoble, la politique de revalorisation intègre les problèmes architecturaux et archéologiques.

L'îlot Brocherie-Chenoise, dans le cœur historique, est constitué de bâtiments qui s'épaulent l'un l'autre sur des murs mitoyens perpendiculaires aux rues et dont les façades ont été reculées au fil des alignements et reconstructions. Cet ensemble compact d'une médiocre qualité architecturale comprend quelques hôtels particuliers et des éléments remarquables (escaliers cylindriques, fenêtres à meneaux, portes en arc d'ogive).

La réhabilitation commença en 1981 dans l'îlot Abel Servien - Pont Saint-Jaime, et se continua dans la partie centrale.

Le 8 rue Chenoise, datant de la première moitié du XVI^e siècle, au bâti d'une grande qualité historique, souffrait depuis trop longtemps de l'absence d'entretien et nécessitait

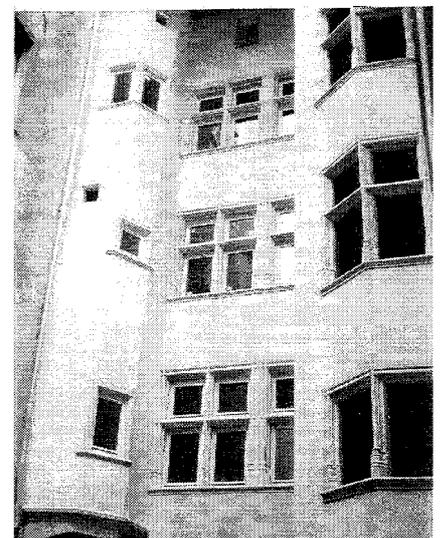
une intervention d'urgence. Les travaux concernèrent la mise en valeur de la façade, de la cour intérieure, dotée d'une remarquable cage d'escalier, et la reconstruction de fenêtres à meneaux.

Bien que la Ville ait progressivement de mieux en mieux tenu compte des traces du passé, ce n'est vraiment qu'à partir de 1983, après la révolte ayant amené la création de l'Atelier Pour l'Urbanisme du Centre Ancien, avec la création de la Commission municipale du Patrimoine, qu'une enquête est conduite sur les richesses archéologiques, historiques, architecturales et urbanistiques.

Le 10 rue Chenoise, hôtel gothique nécessitant des travaux de sortie d'insalubrité, en est un bel exemple. Les travaux commencèrent en juin 1996 par un piquage, pour acquérir une bonne connaissance archéologique. Il mit à jour des fenêtres à meneaux, des fenestrons. Ces ouvertures d'origine étaient plus larges : les fenêtres de gauche empiétaient sur les appartements de droite. Il fallut déplacer les murs intérieurs. Dans la cour, les fenêtres à meneaux ont été reconstituées et la tourelle a retrouvé son ouverture d'origine.

Pour clore la visite, M. Wittmann nous ouvrit l'appartement aux bois décorés du 10 rue Chenoise et des cours d'immeubles à restaurer: le centre ancien associé à l'architecture et à la richesse patrimoniale.

Christelle BURGUERRA, Lydiane VINCENT, avec la collaboration de J. JOLY et J-P. CHARRE



CLICHÉ JACQUELINE CHARRE-DENIAU 10-12 RUE CHENOISE: COUR INTÉRIEURE GOTHIQUE.

Vie de l'ASSOCIATION



Activités culturelles

MERCREDI 4 FEVRIER 1998

Conférence avec projections. Stendhal et les fortifications de Grenoble. Robert Bomecque.

• 15 heures, au siège, 5 place Sainte-Claire.
• Entrée libre et gratuite pour les adhérents à jour de leur cotisation,

Notre Président d'honneur, avec son immense érudition et sa merveilleuse capacité à la transmettre, va croiser le patrimoine militaire et la mémoire d'un des plus illustres enfants de Grenoble.

Henri Beyle, enfant ou adolescent, a parcouru la ville, les glacis des remparts, les fossés plus ou moins comblés,

Son récit autobiographique, "La vie de Henri Brûlard", évoque à plusieurs reprises des jeux, des escapades, des disputes, qui sont situés avec précision derrière l'hôtel du Gouverneur, devant une porte, sur un bastion. Il escalade les pentes du Rabot,

D'autres épisodes sont plus calmes, voire poétiques, telle la confection de bouquets de fleurs ramassées sur les glacis,

Et bien sûr le docteur Gagnon a expliqué à son petit fils que la terrasse couverte d'une treille sur laquelle il joue, occupe l'épaisseur de la muraille romaine du I^{er} siècle, édiflée avant même que Cularo ne soit Gratianopolis.

Devenu Stendhal, il revient dans sa ville natale dans les années 1830 et raconte son séjour dans les "Mémoires d'un touriste"

Les travaux de la Bastille battent leur plein, Esprit curieux, Stendhal demanda l'autorisation de visiter une partie du chantier. Il eut pour guide le capitaine Guèze, qui venait d'inventer un nouveau système de manœuvre de pont-levis dont plusieurs portes furent équipées,

La lecture des passages concernés nous invitera, à l'aide de vues actuelles ou anciennes, à imaginer l'état des lieux où, avec d'autres polissons, le jeune Henri Beyle vint s'amuser, et que, devenu un homme sérieux, il eut à cœur de visiter en connaisseur.

MERCREDI 4 MARS 1998

Conférence avec projections. Grenoble au temps de Bayard. Raymond Joffre,

• 15 heures, au siège, 5 place Sainte-Claire.
• Entrée libre et gratuite pour les adhérents à jour de leur cotisation.

Le Président de Ex-Libris Dauphiné et de la Société des Ecrivains Dauphinois va faire revivre Grenoble au début du XVI^{ème} siècle, à l'aide de 85 diapositives. D'une remarquable qualité artistique et technique, elles apportent une iconographie d'une exceptionnelle richesse,

Le célèbre "portrait" découvert par l'archiviste Pilot, la "Cosmographie universelle" de Sébastien Münster, donnent la silhouette de Grenoble lorsque Bayard, nommé Lieutenant Général du Dauphiné, y fait son entrée, le 17 mars 1515.

La ville est enserrée dans l'enceinte romaine, en partie démolie. Elle est malpropre et sujette à divers maux: les inondations, la famine, la peste, le passage des soldats en route vers l'Italie.

Bayard, en juillet, reçoit l'ordre de s'avancer en Italie. Lorsque François 1^{er} passe à Grenoble, début août, les consuls lui demandent de faire agrandir l'enceinte. Il accorde un don de 800 livres. Pierre Prévot dessine le projet d'une enceinte quadrangulaire bastionnée.

Lorsque Bayard revient, après Marignan, il fait nettoyer les mes, curer les égouts, suit les travaux de défense contre les inondations.

Il prend des mesures contre la famine, la peste, Les malades sont regroupés à l'hôpital de l'Isle, des médecins sont sommés de rester pour les soigner. En 1522, la ville respire.

Il arbitre des conflits divers et variés. Il repousse des brigands, soldats licenciés, avec l'aide de guerriers levés par les consuls.

Bayard souhaite repartir en Italie. Il rejoint Bonnavet, qui marche sur Milan. Le 30 avril 1524, il est mortellement blessé par un coup d'escopette à Rovasenda.

MERCREDI 22 AVRIL 1998

Conférence-visite. Le Musée de l'Ancien Evêché. Isabelle Lazier.

• Rendez-vous: 15 heures, surplace, 2 me Très Cloître.
• Entrée libre et gratuite pour les adhérents à jour de leur cotisation, sur présentation de la carte.

Grâce à l'autorisation du Conseil général et à la participation du Musée Dauphinois, plus d'une centaine de membres du Comité ont pu visiter, durant l'hiver 1996-97, sous la conduite de Dominique Chancel, Alain de Montjoye, Robert Bomecque et Brigitte Riboreau, le palais épiscopal et ses abords.

Les travaux de restauration étaient pratiquement achevés, le bâtiment était vide. Nous l'avons découvert dans une impressionnante nudité.

Ce prestigieux bâtiment de l'Ancien Evêché, situé au centre de Grenoble, accolé à l'église Saint-Hugues, va être habillé par un grand projet, poursuivi depuis des années.

Isabelle Lazier, Conservateur au Musée Dauphinois, Directrice adjointe de la Conservation du Patrimoine de l'Isère, a bien voulu nous le décrire.

Ce sera un musée consacré au patrimoine de l'Isère, où collections et sites seront présentés au public dans une perspective tant culturelle que touristique.

L'ouverture est prévue au printemps 1998.

En complément du Musée sera édité un ouvrage d'un genre nouveau, l' "Atlas du Patrimoine de l'Isère", recensant sur la longue période les vestiges patrimoniaux témoignant de l'histoire des hommes.

Avec la mise en place d'un serveur Internet et l'édition d'un cédérom, ce sont l'ensemble des missions de la Conservation du Patrimoine sur le territoire isérois qui trouveront là un exutoire naturel.

Au même moment devraient être ouverts la crypte archéologique et son baptistère paléochrétien, pour lesquels le Service assure une mission de suivi muséographique au bénéfice de la Ville de Grenoble.

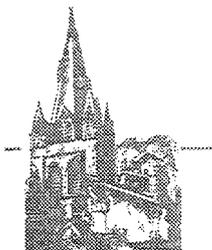
Notez dès maintenant sur votre agenda :

Assemblée Générale : mercredi 18 mars à 15 heures

Une convocation sera envoyée aux adhérents

Dernière minute

Une séance d'information sur la transmission du patrimoine est proposée par A.G.F. Assurfinance, le mercredi 6 mai à 15 heures. Une invitation sera adressée aux membres.



Vie de l'association

Activités militantes

Calendrier

e t Actions

Toutes les réunions sont ouvertes à tous.

BUREAU

Chargé d'expédier les affaires courantes, de préparer et d'exécuter les décisions du Conseil d'Administration, il se réunit tous les mois, au siège.

mardi 13 janvier, 18 h 30

mardi 3 février, 18 h 30

mardi 10 mars, 18 h 30

mardi 21 avril, 18 h 30

CONSEIL D'ADMINISTRATION Chargé de conduire l'action du Comité, de préparer et d'exécuter les décisions de l'Assemblée Générale, il se réunit tous les trimestres, au siège.
@ jeudi 26 février, 18 h 30

g mercredi 18 mars, 18 heures

COMMISSIONS

La Commission Culture-Communication (C2C) couvre l'organisation et la publicité des activités culturelles internes (conférences, visites, sorties), la réalisation et la diffusion des supports de communication (bulletins, lettres), la restauration d'éléments architecturaux remarquables ou significatifs, l'attribution des prix des Trois Roses et du Comité, la promotion de l'Association, la mise en relation des associations patrimoniales de l'Isère. Réunions au siège.

mardi 3 février, 20 h 30 i

mardi 21 avril, 20 h 30

Après avoir réalisé un nouveau dépliant de présentation du Comité, distribué en divers points, la Commission a remis, en octobre 97, dans le cadre de l'Aide à l'Initiative Privée de Restauration Immobilière qu'attribue la Ville de Grenoble, un chèque substantiel à un commerçant ayant accepté un "surcoût patrimonial" lors de la réfection de sa devanture. Elle travaille à la redéfinition des modalités d'attribution et de remise des Prix des Trois Roses et du Comité, qui récompensent des commerçants et des copropriétés ou des individus ayant restauré boutiques et immeubles dans l'esprit du bâti ancien. Elle est en liaison avec des dizaines d'associations et d'administrations, de Grenoble, de l'Isère, du Dauphiné, de la France. Elle suit le mouvement de rassemblement des associations patrimoniales que nous avons lancé, et commence à préparer la manifestation inter-associative programmée à Grenoble en octobre 99.

La Commission Revalorisation du Bâti Ancien-Revitalisation du Centre Ville (C2R) s'est donné pour objectifs, dans un esprit de partage et un but d'affermissement

de la centralité, la préservation du cadre de vie, le maintien de la diversité sociale, la réhabilitation du bâti dégradé et la réutilisation du bâti désaffecté, l'embellissement des espaces publics, la valorisation du potentiel touristique, la promotion des activités économiques, la gestion de la redistribution spatiale des hommes et des activités.

Elle se préoccupe des possibles contradictions entre la montée des activités ludiques nocturnes et la fonction résidentielle, et conduit pour cela des actions relevant de l'expertise et de la médiation. Elle a interrogé la Ville, en septembre 96, sur la combinaison des acteurs et des procédures de revitalisation du centre ancien: synergie initiative privée - intervention publique: mesures couvrant les aspects social, patrimonial, foncier, opérationnel, architectural. Elle n'a pour l'instant, malgré divers rappels, pas reçu de réponse. Elle a engagé, en décembre, la discussion sur le transfert de la Justice à Europol et le Palais de Justice. Lors d'une réunion organisée en collaboration avec la Fédération des Unions Commerciales, l'Association Les Hôtels de Grenoble et la Maison de l'Architecture, la Ville a présenté les contraintes et possibilités foncières, architecturales, patrimoniales et réglementaires, l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Grenobloise a étudié l'impact du transfert sur le Centre ancien. Elle suit le réaménagement des espaces publics, notamment de la place de Verdun, les projets de valorisation du potentiel historique, comme le "parcours patrimonial" allant de l'Hôtel de Ville à Sainte-Marie d'en Haut, qui tend à devenir un "espace patrimonial" allant des boulevards à la Bastille, de l'Île Verte aux quartiers haussmanniens, et dans lequel s'insèrent de multiples actions (mise en place d'une signalétique informative, conventions d'accès aux parties

privatives des immeubles, reconstitution de relations entre la ville et sa rivière. mise en lumière des immeubles, des ponts.).

Un Groupe de Travail sur la Valorisation du Patrimoine Militaire, présidé par Robert 80r-necque et animé par Jean Azeau, a été mis en place en décembre. Comprenant des représentants de multiples associations, il prend les contacts avec les administrations concernées et monte, avec la Mission Locale de Saint-Martin d'Hères, qui apporte le volet social, des projets sur la poudrière de Vauban (rue Commandant l'Herminier), le seul bâtiment grenoblois dû au grand architecte militaire et qui aurait été détruit sans l'intervention de notre Comité. Le Groupe sera partie prenante dans l'accueil, en mai 98, du Congrès de l'Association Vauban. La Commission a engagé, avec Gaz et Electricité de Grenoble, la Ville, les Unions Commerciales, la Chambre de Commerce, une collaboration qui s'est traduite par l'illumination momentanée, à l'occasion des fêtes de fin d'année, de la Fontaine des Trois Ordres, dont nous avons célébré, en conduisant diverses animations, le centenaire de la première inauguration et le cinquantenaire de la deuxième. L'objectif est d'affirmer, pour les Grenoblois et les visiteurs, la valeur patrimoniale du centre-ville, et d'en faire une réponse à son déclin relatif, en termes de population et d'activité commerciale. Nous avons interrogé le Syndicat Mixte pour l'Elaboration et le Suivi du Schéma Directeur de la Région Grenobloise (157 communes, 590 000 habitants), sur les orientations du futur Schéma, prévu fin 99, en matière d'implantation commerciale, de revitalisation du centre-ville, de diffusion de l'habitat et de valorisation des éléments patrimoniaux, notamment militaires.

Toutes les réunions sont ouvertes à tous.

Comité de Sauvegarde du Vieux Grenoble

W Siège social:

5, place Sainte-Claire (derrière les halles, interphone Association Saint-François, premier étage, à droite).

mm Permanence:

mardi de 15 à 18 heures, (sauf durant les vacances scolaires)

!!!!i Boîte et téléphone :

4 quai Mounier (rive droite de l'Isère, entre le pont de la Citadelle et la passerelle Saint-Laurent). 04.76.42.54.13.

M Cotisation:

• Personnes physiques (individus) : Tarif normal: 80 F. Tarif réduit: 40 F (autres membres

d'un même foyer (120 F pour un couple), moins de 25 ans, demandeurs d'emploi).

• Personnes morales (groupements ou établissements) : 300 F.

Valable de septembre à septembre.

C.C.P. Grenoble: 1320-25 N

Reprographie: Alp'Repro, Saint-Martin d'Hères - Directeur de la publication: Jean-Pierre
Dépôt légal: 4^{ème} trimestre 97 - Tirage: 500 exemplaires - Prix: 15 Francs Reproduction autorisée, à condition de mentionner la source.

